La GESTION
DES BIODÉCHETS
en 2024

À PARTIR DU 1ER JANVIER 2024 SOYEZ TROGNON, COMPOSTEZ !

Thelloise
Communauté de communes

INFOS ET INTOX »

www.thelloise.fr

POUR PLUS D'INFOS : 03 44 26 99 50

La GESTION DES BIODÉCHETS en 2024

EST-CE QUE LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX SERA SUPPRIMÉE EN 2024 ?

NON

la collecte des déchets végétaux en porte à porte est maintenue sur notre territoire en 2024

Vous pouvez également déposer vos déchets végétaux en déchetteries ou faire du compost !

Thelloise
Communauté de communes

INFOS ET INTOX

www.thelloise.fr

POUR PLUS D'INFOS : 03 44 26 99 50

La GESTION DES BIODÉCHETS en 2024

EST-CE QUE NOUS DEVRONS TOUS AVOIR UN COMPOSTEUR ?

NON

mais la Communauté de communes Thelloise propose des composteurs à tarifs préférentiels !

Pour composter en habitat individuel ou collectif

Thelloise
Communauté de communes

QUE DIT LA LOI ?

www.thelloise.fr

POUR PLUS D'INFOS : 03 44 26 99 50

La GESTION DES BIODÉCHETS en 2024

QUE DIT LA LOI ?

L'obligation concerne les collectivités : elles doivent proposer des solutions aux usagers d'ici 2024 pour leur permettre de trier leurs biodéchets.

Thelloise
Communauté de communes

www.**thelloise**.fr

pour plus d'infos : 03 44 26 99 50 - Tapez 1